

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 905

11 avril 2008

SOMMAIRE

A Alpha S.à r.l.	43427	Le Grand Verger S.A., société de gestion de patrimoine familial	43394
Aerium S.A.	43398	Living Tomorrow S.à r.l.	43433
Ares Luxembourg S.à r.l.	43397	Méditerranéenne de Yachting S.A.	43395
Avanza Alpha S.à r.l.	43427	MedLX1 S.A.	43394
A & Z Service S.à r.l.	43434	Minotaurus Finance S.A.	43414
Babilonia Holding S.A.	43403	MN European Investments S.à r.l.	43420
Babilonia Holding S.A.	43403	Multimediapress S.à r.l.	43415
Babilonia Holding S.A.	43402	Multimediapress S.à r.l.	43426
Bilbaude S.à r.l.	43423	Multimediapress S.à r.l.	43405
BRAPF GK Holding S.à r.l.	43425	Multimediapress S.à r.l.	43415
BRAPF GK S.à r.l.	43425	Munroe K Luxembourg S.A.	43425
Business Universal Company Holding SA	43426	Night Investments 3 S.à r.l.	43400
Café Am Kundel S.à r.l.	43436	Nouvelle Radiocom S.à r.l.	43396
Café Am Kundel S.à r.l.	43436	Ortolan S.A.	43395
Centurion Europe	43401	Personal Training Luxembourg Sàrl	43405
Chemolux S.à r.l.	43398	Pinemont Petroleum Holding S.A.	43426
chiropractic organisation Letzebuerg ...	43432	P.R.P.	43434
Cinemo S.A.	43407	Retail France Investissement 2 S.à r.l.	43436
Constant Shipping S.A.	43401	Sandflower Property GmbH	43394
Covesco S.A.	43399	Skipness S.A.	43426
Distrilogie Luxembourg	43434	Sun Sail S.A.	43397
Elmar Klein S.à r.l.	43426	Terra Investment S.A.	43425
ER-Securities (Holding) S.A.	43422	Tredegar Europe, Sàrl	43402
Fashion Development S.A.	43395	Value Finder S.A.	43401
Flanagan Holding S.A.	43402	Vendome Investissement S.A.	43394
Fratelli S.A.	43404	Verdoso Management Company S. à r.l.	43427
Gestimob S.A.	43404	Villa Bianca S.à r.l.	43415
Girimob S.A.	43403	Wagner Entreprise Générale S.A.	43427
Goldstar Holdings S.A.	43396	Wamser - Energie-und Umwelttechnik Ingenieuresellschaft G.m.b.H.	43432
Imagolux S.à r.l.	43428	WhiteStones S.C.A.	43428
Inspiration Concept Lux S.à r.l.	43433	Wolff-Weyland Noerdange S.A.	43398
JPMorgan European Property Holding Luxembourg 6 S.à r.l.	43399		
LaSalle UK Ventures Property 13	43408		

Le Grand Verger S.A., société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 32.791.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008039114/220/12.

(080041721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

MedLX1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 110.940.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039123/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04210. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Sandflower Property GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 121.816.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039124/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03946. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Vendome Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 93.832.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 octobre 2007

Démision de Madame Maria Farias en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Madame Catherine Roux, demeurant professionnellement 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, en remplacement de Madame Maria Farias, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2008.

POUR EXTRAIT SINCERE ET CONFORME

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008039493/817/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04406. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Méditerranéenne de Yachting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 86.788.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 octobre 2007

Démission de Madame Maria Farias en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Madame Catherine Roux, demeurant professionnellement 16 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, en remplacement de Madame Maria Farias, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2008.

POUR EXTRAIT SINCERE ET CONFORME

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008039494/817/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04405. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Fashion Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 134.806.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FASHION DEVELOPMENT S.A. qui s'est tenue en date du 3 mars 2008 que:

1. La société MBC AUDITORS LIMITED, établie et ayant son siège social au 64 Baker Street; W1U 7GB London; ANGLETERRE a été nommée en tant que nouveau Commissaire aux Comptes de la société avec effet à ce jour, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011, en remplacement de la société UNITED CAPITAL CONTROL-LERS démissionnaire.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour Extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008039495/309/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04747. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Ortolan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 12.916.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2008

- L'Assemblée confirme que Monsieur Steve VAN DEN BROEK a démissionné de ses fonctions d'administrateur en date du 15 novembre 2006.

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de l'administrateur Monsieur Nicolas SCHREURS, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039511/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03897. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Goldstar Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 33.718.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 février 2008

1. L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de la société Orangefield Trust (Luxembourg) S.A. (anciennement ING Trust (Luxembourg) S.A.), ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert in L-2453 Luxembourg.

2. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se vendra en 2014.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039512/655/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03906. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Nouvelle Radiocom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 54, Z.A. Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 66.956.

RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des tiers que suite à une erreur survenue dans la rédaction de l'acte signé par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} octobre 2002, les dénominations des associés de la société susvisée ont été mal orthographiées. Il fallait lire:

- «1) Etablissement Neu. Successeur Jean-Marie Arens SA, cinquante parts sociales 50
2) CD IMMO SARL, cinquante parts sociales 50»

Aux fins de rectification auprès du RCS et publication au Mémorial C (corrige l'acte enregistré à Luxembourg le 3.10.02 vol.136S fol. 57 case 6 (74455/230/27) déposé au RCS Luxembourg le 10.10.2002.)

Leudelange, le 19.02.2008.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG, 4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2008039514/503/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Ares Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 124.204.

—
Extrait de résolution pris par l'associé unique en date du 11 février 2008

L'associé unique de la société ARES LUXEMBOURG S.à.r.l., a décidé de prendre la résolution suivante:

Le mandat du gérant technique Monsieur Laurent Pasquier, directeur, demeurant à F-54840 Gondreville, 2, rue Jouamont étant arrivé à échéance le 31 décembre 2007,

L'associé unique décide de nommer:

Monsieur Régis TRAUSCH, Directeur des opérations luxembourgeoises, domicilié F-54000 Nancy, 32, rue Grandville, en qualité de gérant technique.

Son mandat expirera au 31 décembre 2008.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Dudelange, le 11 février 2008.

Pour extrait conforme

ARES

Monsieur Michel BERJAMIN

Président Directeur Général

Référence de publication: 2008039515/503/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Sun Sail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 65.002.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} février 2008

Les actionnaires de la société SUN SAIL S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 1^{er} février 2008, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

Les démissions de:

- Monsieur Claudio VIDOLI, administrateur de société, né le 20/08/1946 à Carona (Suisse) et demeurant à CH-6914 Carona

- Monsieur Emilio BINDA, administrateur de société, né le 30/11/1949 à Balerna (Suisse) et demeurant à CH-6828 Balerna, 16E, via delle Fornaci.

de leurs mandats d'administrateurs sont acceptées avec effet immédiat.

Sont nommés administrateurs de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2010, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Giorgio DE SILVESTRI, administrateur de société, né le 23/05/1941 à Savona (Italie) et demeurant à MC-98000 Monaco, 27, boulevard d'Italie.

- Monsieur Sergio CASTAGNOLA, administrateur de société, né le 20/12/1947 à Pontecurone (Italie) et demeurant à MC-98000 Monaco, 19, boulevard de Suisse.

Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039516/503/27.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2008, réf. LSO-CO02563. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Aerium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 131.705.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue extraordinairement à Luxembourg le 5 mars 2008

Résolution unique

L'assemblée générale prend connaissance de la démission du commissaire aux comptes Monsieur Sergio Bergamin et décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes Monsieur Julien Nicaud, employé privé, avec adresse au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 5 mars 2008.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

Xavier Mangiullo

Administrateur

Référence de publication: 2008039616/1142/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04516. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Chemolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000.000,00.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 19.423.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 13 décembre 2007

Il résulte desdites résolutions que:

- Que le renouvellement du mandat de gérant de la Société de Monsieur Gary Saunders, résidant à 16 Lansdowne Road, Tunbridge Wells, Kent TN1 2NJ, Angleterre, de Monsieur Marc Raes, résidant à Oude Gentweg 10, 8820 Torhout, Belgique et de Monsieur Bernard Seressia, résidant à Rue de Mortagne 79D, 7604 Bagnies, Belgique pour une période de trois ans est accepté;

- Que le renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises de KPMG Audit S.à.r.l, 31, allée Scheffer, 2520 Luxembourg jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant au 30 juin 2008 est accepté.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Bernard Seressia / Marc Raes.

Référence de publication: 2008039612/3588/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02897. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Wolff-Weyland Noerdange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8551 Noerdange, 14, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 99.398.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2007

L'assemblée prend acte de la démission de Madame Marie-Thérèse WOLFF de sa fonction d'administrateur.

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Madame Romy MÜLLER, administrateur de sociétés, demeurant au 2, rue des Noyers, L-8222 Mamer, en remplacement de Madame Marie-Thérèse WOLFF, administrateur démissionnaire;

- Monsieur Louis DIEDERICH, commerçant, demeurant au 27, op der Gare, L-8505 Noerdange, administrateur délégué;

- Monsieur René DIEDERICH, employé privé, demeurant au 2, rue des Noyers, L-8222 Mamer, administrateur délégué.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- BDO Compagnie Fiduciaire, 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, en remplacement de MONTBRUN S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 4 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039610/534/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04205. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Covesco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 43.929.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 février 2008

1. L'Assemblée Générale acte les démissions en date de ce jour de Messieurs Nour-Eddin NIJAR, Julien DIDIERJEAN et Romain THILLENS de leurs mandats d'administrateurs;

2. et 3. L'Assemblée décide de nommer administrateurs avec effet immédiat, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Marnix GALLE, administrateur de sociétés, demeurant au 1 Torterllaan, B-8300 Knokke
- Monsieur Derek de CHANGY, administrateur de sociétés, demeurant au 22, rue des Dominicains, L-1418 Luxembourg

- Monsieur Wolfgang BAERTZ, administrateur de sociétés, demeurant 4, Bei de 5 Buchen, L-8123 Bridel.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire annuelle à tenir en l'an 2013.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Marnix Galle au poste d'administrateur-délégué, avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Marnix GALLE, administrateur-délégué
- Monsieur Derek de CHANGY, administrateur
- Monsieur Wolfgang BAERTZ, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008039619/565/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07462. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.902.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société le 7 mars 2008

Les gérants de la Société ont décidé de nommer Monsieur Christian Porwoll, né le 2 mars 1967 au Minnesota, aux Etats-Unis, et résidant au 245 Park Avenue, 10167 New York, Etats-Unis, gérant de la Société avec effet au 7 mars 2008 et pour une durée illimitée.

En conséquence de ce qui précède le conseil de gérance est composé comme suit:

- Monsieur Jean-Christophe Ehlinger;
- Monsieur Steven Greenspan;
- Monsieur Steven Mastrovich;
- Monsieur Karl McCathern;
- Madame Lawrence Fuchs;
- Monsieur Jonathan Griffin;
- Monsieur Richard Crombie; et
- Monsieur Christian Porwoll.

Pour Extrait et Publication
JPMorgan European Property Holding Luxembourg 6 S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008039647/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05245. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Night Investments 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.806.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 6 février 2008 que la personne suivante a démissionné de ses fonctions de Gérant de la société, avec effet au 1^{er} octobre 2007:

- Monsieur Charles Meyer, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées Gérants de la Société, avec effet au 1^{er} octobre 2007, pour une durée indéterminée:

- Monsieur David Pearson, né le 13 décembre 1968 à New-York (USA), ayant son adresse professionnelle au 1001 Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505 (USA).

- Monsieur Christopher Finn, né le 6 juillet 1957 à New-York (USA), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- CEP III Limited, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, Mary Street, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, enregistrée sous le numéro 177714.

- Madame Marlène Metgé, née le 16 novembre 1974 à Lavour (France), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Il résulte des résolutions des associés en date du 6 février 2008 que la personne suivante a démissionné de ses fonctions de Gérant de la société, avec effet au 15 octobre 2007:

- Monsieur David Pearson

- CEP III Limited

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée Gérant de la Société, avec effet au 15 octobre 2007, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Sam Block III, né le 28 décembre 1972 dans le Tennessee (USA), 1001 Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505 (USA).

Il résulte également desdites résolutions que l'on a attribuée une Catégorie aux Gérants de la Société, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- Madame Marlène Metgé

- Monsieur Christopher Finn

Gérants de Catégorie B:

Monsieur Sam Block III

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1 Heienhaff, L-Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008039620/4170/45.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03790C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Constant Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 73.099.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 06/06/2007 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

TRIMAR (Luxembourg) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude RAMON, directeur de société, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2012.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud BEZZINA, directeur de société, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2012.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 06/06/2007 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 06/06/2007, le Conseil nomme TRIMAR (Luxembourg) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «Administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de trois administrateurs.

POUR PUBLICATION

REQUISITION

Référence de publication: 2008039621/8214/35.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05160. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Value Finder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 66.981.

Résolution prise par le conseil d'administration le 24 janvier 2008

- Monsieur Francesco Giardina, Administrateur, né le 9 avril 1967 à Rome, Italie, résidant au 149, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg est nommé Président du Conseil d'Administration. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la Société.

Pour extrait conforme

F. Giardina / C. Blondeau

Administrateur, Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2008039622/565/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03587. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Centurion Europe, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 129.104.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039763/8516/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09139. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Babilonia Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 78.374.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Pour BABILONIA HOLDING, société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008039758/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03401. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Tredegar Europe, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008039748/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04738. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Flanagan Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.110.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FLANAGAN HOLDING S.A.

B. PARMENTIER / A. VIGNERON

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008039747/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04245. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Babilonia Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 78.374.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Pour BABILONIA HOLDING S.A., société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008039757/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03399. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Babilonia Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 78.374.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Pour BABILONIA HOLDING S.A., société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008039760/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03400. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Girimob S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 99.365.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement et par le conseil d'administration en date du 28 février 2008

1. Monsieur Jean FELL et Monsieur Alain DRIANCOURT ont démissionné de leur mandat d'administrateur.
2. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
3. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.
4. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
5. Monsieur Marc SCHINTGEN, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 mars 1965, demeurant à L-2612 Luxembourg, 45 Um Tawioun, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
6. Monsieur Michal WITTMANN, administrateur de sociétés, né à Sokolov (Tchéquie), le 4 février 1950, demeurant à L-5465 Waldbredimus (Grand-Duché de Luxembourg), 27, rue de Trintange, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
7. La société anonyme KITZ S.A., administrateur de sociétés, R.C.S. Luxembourg B 71842, avec, siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
8. La société anonyme ALPHA EXPERT S.A., R.C.S. Luxembourg B 88567, avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 5 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GIRIMOB S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008039724/29/33.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04179. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Fratelli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 107.596.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 28 février 2008

1. La société à responsabilité limitée Kohnen & Associés S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

2. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

3. La société anonyme ALPHA EXPERT S.A., R.C.S. Luxembourg B 88567, avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 05/03/08.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Fratelli S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008039725/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04182. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Gestimob S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 99.392.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement et par le conseil d'administration en date du 28 février 2008

1. Monsieur Alain DRIANCOURT et Monsieur Jean FELL ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

2. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

3. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

4. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

5. Monsieur Marc SCHINTGEN, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 mars 1965, demeurant à L-2612 Luxembourg, 45 Um Tawioun, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

6. Monsieur Michal WITTMANN, administrateur de sociétés, né à Sokolov (Tchéquie), le 4 février 1950, demeurant à L-5465 Waldbredimus (Grand-Duché de Luxembourg), 27, rue de Trintange, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

7. La société anonyme KITZ S.A., administrateur de sociétés, R.C.S. Luxembourg B 71842, avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

8. La société anonyme ALPHA EXPERT S.A., R.C.S. Luxembourg B 88567, avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Luxembourg, le 05\03\08.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *GESTIMOB S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008039727/29/33.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04184. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Multimediapress S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 12, rue de Larochette.

R.C.S. Luxembourg B 95.266.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008040082/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04990. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080029194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2008.

Personal Training Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 129.271.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth of February.

Before Ms Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

L.A. FITNESS INTERNATIONAL, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of California, United States of America, having its registered office at 2600 Michelson Drive, Suite 300, Irvine, CA 92612, United States of America, with the registration number 101997272046 (the Parent), duly represented by Maître Aldric Grosjean, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Irvine, California, United States of America, on February 22, 2008.

The said proxy, after having been initialled and signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- the Parent holds all the shares in the Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of Personal Training Luxembourg S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 129.271 (the Company);
- the Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated May 21, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - No. 1681 of August 9, 2007;
- the Company's capital is set at EUR 50,000 (fifty thousand euro) represented by 2,000 (two thousand) shares in registered form, having a nominal value of EUR 25 (twenty-five euro) each, all entirely subscribed and fully paid in;
- the Parent assumes the role of liquidator of the Company;
- the Parent has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Parent, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation, hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect;
- the Parent grants full discharge to the managers of the Company for their respective mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting;
- the Parent as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Parent is vested with all the assets (if any) and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;
- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit février.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

L.A. FITNESS INTERNATIONAL, LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2600 Michelson Drive, Suite 300, Irvine, CA 92612, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée sous le numéro 101997272046 (la Société Mère), dûment représentée par Maître Aldric Grosjean, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique le 22 février 2008.

Laquelle procuration après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la Société Mère détient toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existant sous la dénomination Personal Training Luxembourg S. à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.271 (la Société);
- la Société a été constituée en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N ° 1681 du 9 août 2007;
- le capital social de la Société est fixé à EUR 50.000 (cinquante mille euro), représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées;
- la Société Mère assume le rôle de liquidateur de la Société;
- la Société Mère a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société;
- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société et bénéficiaire économique finale de l'opération, décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;
- la Société Mère décide de donner quitus aux gérants de la Société pour leurs mandats respectifs à partir de la date de leur nomination jusqu'à la date de la présente assemblée.
- la Société Mère, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif (s'il y en a) et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: A. Grosjean et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2008, LAC/2008/9757. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008040034/5770/92.

(080043180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Cinemo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 103.082.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

REDROSE AGENCY CORPORATION, ayant son siège social à Via Espana an Elvira Mandez Street, Panama, République de Panama, représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la société «CINEMO S.A.», ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, R.C.S. Luxembourg section B 103 082 a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph ELVINGER en date du 8 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1203 du 24 novembre 2004;

II. Que le capital social de la société «CINEMO S.A.», précitée, s'élève actuellement à CINQUANTE CINQ MILLE EUROS (55.000,- EUR) représenté par DEUX MILLE DEUX CENTS (2.200) actions d'une valeur nominale de VINGT CINQ EUROS (25,- EUR) chacune, entièrement libérées;

III. Que la comparante, prénommée, étant devenu seule propriétaire des actions de la Société «CINEMO S.A.»;

IV. Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la Société Anonyme «CINEMO S.A.», celle-ci ayant cessé toute activité;

V. Que la société REDROSE AGENCY CORPORATION, prénommée, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société «CINEMO S.A.», qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;
- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

VI. De sorte que la liquidation de la société «CINEMO S.A.» est à considérer comme clôturée.

VII. Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et du Commissaire aux Comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs à l'exception des cas de grande négligence et de méconduites totales;

VIII. Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille cent (1.100,-) euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 mars 2008, LAC/2008/9201. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008040035/5770/47.

(080043175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

LaSalle UK Ventures Property 13, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.079.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the sixth day of March.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

there appeared:

"LaSalle UK Ventures", a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under number B116.220, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

represented by Mrs Cathy BLONDEL, legal assistant, with professional address at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, by virtue of one proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the here above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - duration - name - registered office

Art. 1. There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "LaSalle UK Ventures Property 13" (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand-Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, of the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - shares

Art. 5. The Company's share capital is set at ten thousand pound sterling (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty pound sterling (GBP 20.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 6. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder shall be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Art. 9. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 10. The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, who fix(es) the term of their office. They may be dismissed freely at any time by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

Art. 11. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. There shall not be a majority of United Kingdom resident managers on the board at any time and the chairman shall not be a United Kingdom resident.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting, in each case, outside of the United Kingdom. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, although such means of communication shall not be valid if instituted from the United Kingdom. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, provided the managers present do not constitute a majority of managers residing in the United Kingdom. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers (other than where a majority of those signing are resident in the United Kingdom).

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 15. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole shareholder - collective decisions of the shareholders

Art. 16. Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 17. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 18. In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - annual accounts - distribution of profits

Art. 19. The Company's year commences on 1 January, and ends on 31 December of the same year.

Art. 20. Each year on 31 December, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - liquidation

Art. 22. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be shareholders and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 23. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by "LaSalle UK Ventures", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of ten thousand pound sterling (GBP 10,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand seven hundred euro.

General meeting of shareholders

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Ms. Stéphanie Anne DUVAL, Associate Director, born on 10 June 1971 in Sainte-Catherine, France, residing at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Mr. André BAUWENS, Senior Accountant, born on 24 February 1966 in Manono, Democratic Republic of Congo, residing at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Mr Jean-Paul VIGNAC, National Director, born in Rumilly, France, on 1st June 1964, residing at 29, rue de Berri, 75002 Paris, France.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-City, On the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their names, civil status and residences, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"LaSalle UK Ventures", une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.220, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

ici représentée par Madame Cathy BLONDEL, juriste, avec adresse professionnelle au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - durée - dénomination - siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination "LaSalle UK Ventures Property 13" (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, s'il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normal au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - part sociales

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à dix mille livres sterling (GBP 10,000.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 7. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être des associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance et pour faire autoriser tous actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, laquelle déterminera la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués librement à tout moment par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique, ou, s'il y en a plusieurs, par la signature individuelle d'un gérant.

Art. 11. S'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance, lequel peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut également choisir un secrétaire, qui ne doit pas être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. A aucun moment il ne pourra y avoir une majorité de résidents du Royaume-Uni au conseil de gérance, et le président ne saurait être un résident du Royaume-Uni.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, dans tous les cas en dehors du Royaume-Uni. Les réunions du Conseil de gérance auront lieu au siège social de la Société, à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Une convocation ne sera pas requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés dans une réunion d'un conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre mutuellement. De tels moyens de communication ne seront cependant pas valables, s'ils sont mis en œuvre à partir du Royaume-Uni. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, à condition que parmi les gérants présents, il n'y ait pas une majorité de gérants demeurant au Royaume-Uni. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie de circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, ou en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants, (à condition qu'une majorité des signataires ne demeure pas au Royaume-Uni).

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants, ou par toute autre personne dûment mandatée par le conseil de gérance à cette fin.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 14. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou par le conseil de gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - décisions collectives des associés

Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Sous réserve d'une majorité plus importante prévue dans les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société que moyennant une décision unanime. Pour toute autre modification statutaire, l'approbation d'une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social est requise.

Art. 18. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - bilan - répartition

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - liquidation

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et la paiement du passif de la Société.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par "LaSalle UK Ventures", prénommée.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été payées en numéraire de sorte que la somme de dix mille livres sterling (GBP 10,000.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

La personne mentionnée ci-dessus, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, a aussitôt pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Madame Stéphanie Anne DUVAL, directrice adjointe, née le 10 juin 1971 à Sainte-Catherine, France, demeurant au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;
 - Monsieur André BAUWENS, comptable senior, né le 24 février 1966 à Manono, République Démocratique du Congo, demeurant au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Paul VIGNAC, directeur national, né à Rumilly, France, le 1^{er} Juin 1964, avec adresse professionnelle au 29, rue de Berri, F-75002 Paris, France.

DONT ACTE, Passé à Luxembourg, Les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite personne comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. BLONDEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 mars 2008. Relation: EAC/2008/3545. — Reçu soixante-cinq Euros dix Cents (13.020,58.- à 0,5 % = 65,10.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 mars 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008040058/239/338.

(080042845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Minotaurus Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 27.881.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Christian François, employé privé à Luxembourg.

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de VERDANT VISIONS S.A. avec siège social à Building Three, Bayside Executive Park, West Bay Street, Nassau, Bahamas.

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme "MINOTAURUS FINANCE S.A.", ayant son siège social à Luxembourg 23, avenue Monterey,, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 27881, a été constituée suivant acte reçu le 31 mars 1988, publié au Mémorial C numéro 176 du 28 juin 1988.

II.- Que le capital social s'élève actuellement à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre vingt six Euro et soixante neuf Cents) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société à la date de ce jour.

IV.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société.

V.- Que son mandant agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société, qu'en qualité d'actionnaire unique, déclare que l'activité de la société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage en outre expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne, partant que la dissolution de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au 23 avenue Monterey à Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. FRANCOIS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2008, Relation: LAC/2008/129. — Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008040043/211/47.

(080043434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Multimediapress S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 12, rue de Larochette.

R.C.S. Luxembourg B 95.266.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008040081/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04991. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080029199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2008.

Multimediapress S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 12, rue de Larochette.

R.C.S. Luxembourg B 95.266.

Le bilan au 31.12.2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008040084/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04987. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080029190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2008.

Villa Bianca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 137.083.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the fifth day of March.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing at SANEM (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

"Duet Trust and Fiduciary Services", a company incorporated and existing under Luxembourg law, established and having its registered office at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 89 325), here represented by:

Mr Emmanuel AÏM, company director, residing at 59, avenue Abdooulaye Fadiga, Dakar (SENEGAL),

pursuant to a resolution of the Board of Directors of the company "Duet Trust and Fiduciary Services", taken in its meeting of 20 February 2008,

a copy of which resolution, after being signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present for registration purposes.

Such proxy holder of the appearing party, acting in said capacity, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which the pre-named party declares hereby to incorporate.

Art. 1. There is formed by the present appearing party mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (the "Company").

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription or by any other way, and the realization by sale, exchange or by any other way, of movables of all kinds, the management or the development of the portfolio that it belongs, the acquisition, sale and the development of patents and attached licences.

Moreover, the object of the corporation is the acquisition, the administration, the management and the sale of real estates, of all real estates deriving rights, the rent of movable properties and real estates, the management and administration of real estates or real estates assets exclusively for its own account.

The corporation may also lend or borrow with or without guarantee, or stand security for other legal entities or individuals; she can participate in creation and in development of any corporations and help out them.

Generally, the corporation can take any measures of control, supervision and documentation and do any commercial, financial, movable property and real estates operations directly or indirectly linked to its object or in order to make its realization easier.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "VILLA BIANCA S.à r.l."

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg-City, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12'500.- EUR), represented by one hundred (100) shares with a par value of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) per share.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies.

Art. 11. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 12. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace the manager(s).

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

Art. 13. The managers assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st January of each year and ends on the 31st December the same year.

Art. 16. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to 5% of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to 10% of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company may decide to pay interim dividends to the shareholder(s).

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All one hundred (100) shares have been subscribed by the sole shareholder, the company "Duet Trust and Fiduciary Services", prenamed and have been fully paid-up by contribution in cash, so that the amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12'500.- EUR) is as now at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2008.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately thousand six hundred euro.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

- 1.- The number of managers is set at one (1).

Is appointed as sole manager of the Company for an unlimited period of time:

"Duet Trust and Fiduciary Services", a company incorporated and existing under Luxembourg law, established and having its registered office at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 89 325).

2.- The registered office is established at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who has perfect knowledge of the English language, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxy holder and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

"Duet Trust and Fiduciary Services", une société constituée et existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 89 325),

ici représentée par:

Monsieur Emmanuel AÏM, administrateur de société, demeurant 59 avenue Abdooulaye Fadiga, Dakar (SENEGAL), en vertu d'une résolution du conseil d'administration de la société "Duet Trust and Fiduciary Services", prise en sa réunion du 20 février 2008;

Une copie de ladite résolution, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui.

Lequel mandataire de la partie comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que la partie prémentionnée déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte, entre le comparant et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (la "Société").

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

En outre, la société a pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente d'immeubles, de tous droits immobiliers, la prise respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance ou la gestion d'immeubles ou de patrimoines immobiliers exclusivement pour son propre compte.

La société pourra prêter ou emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques; elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "VILLA BIANCA S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) par part sociale.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% pour la constitution d'un fonds

de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale et peut être distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales qu'ils détiennent.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux associés.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

Souscription et Libération

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, la société "Duet trust and Fiduciary Services", prénommée et ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique prénommé, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre de gérant est fixé à un (1).

Est nommée gérante unique pour une durée indéterminée:

"Duet Trust and Fiduciary Services", une société constituée et existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 89 325).

2.- Le siège social de la société est établi au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît parfaitement la langue anglaise, constate que sur demande de la mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la même personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. AÏM, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 mars 2008. Relation: EAC/2008/3365. — Reçu soixante-deux Euros cinquante Cents (12.500.- à 0,5 % = 62,50 EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 MARS 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008040059/239/272.

(080042864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

MN European Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1359 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

R.C.S. Luxembourg B 80.026.

DISSOLUTION

In the year two thousand five, on the 30th of December.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Regis Galiotto, jurist, with professional address in Luxembourg

acting in the name and on behalf of US ETVE HOLDINGS L.L.C., a company existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle County, Wilmington, Delaware 19801, USA

by virtue of a proxy given under private seal

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation "MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l.", having its statutory seat at rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-2013 Luxembourg, has been incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Master Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg on December 22, 2000, published in the Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C number 639 of August 16, 2001,

- that the capital of the corporation "MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l." is fixed at EUR 37.200,- (thirty-seven thousand two hundred Euros) represented by 1.488 (one thousand four hundred eighty-eight) shares having a nominal value of EUR 25,- (twenty-five Euro) each, all fully paid-up;

- that US ETVE HOLDINGS L.L.C. is owner of all the shares and has decided to dissolve the company MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that US ETVE HOLDINGS L.L.C., being sole owner of the shares and liquidator of MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l. declares that it is vested with all assets of the corporation, that US ETVE HOLDINGS L.L.C. shall guarantee payment of all the liabilities of the corporation even if unknown at present and thus that MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l. is held to be liquidated;

- that full discharge is granted to the managers of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le 30 décembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

M. Regis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant au nom et pour le compte de US ETVE HOLDINGS L.L.C., une société constituée suivant les lois du Delaware, Etats Unis d'Amérique, dont le siège social se trouve à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle County, Wilmington, Delaware 19801, USA,

en vertu d'une procuration sous seing privé

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, agissant comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à rue richard Coudenhove-Kalergi, L-2013 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, suivant acte du 22 décembre 2000 publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 639 du 16 août 2001,

- que le capital social de la société MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l., s'élève actuellement à EUR 37.200,- (trente sept mille deux cent Euros) représenté par 1.488 (mille quatre cent quatre-vingt huit) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, toutes intégralement libérées.

- que US ETVE HOLDINGS L.L.C., seule propriétaire des parts sociales dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l., avec effet immédiat, celle-ci ayant cessé toute activité;

- que US ETVE HOLDINGS L.L.C., agissant en sa qualité de liquidateur de la société MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l., en tant qu'actionnaire unique, déclare avoir transféré tous les actifs de la société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la société inconnu à présent de sorte que la liquidation de la société MN EUROPEAN INVESTMENTS S.à.r.l., est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 06 janvier 2006, Vol. 151S Fol. 90 Case 9. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): J. MULLER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2006.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008040044/211/80.

(080043435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

ER-Securities (Holding) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 6.463.

— DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un août.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Edmond RIES, Expert-Comptable, demeurant à Bertrange.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme "ER-SECURITIES (HOLDING) S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 6463, a été constituée suivant acte reçu le 12 juillet 1963, publié au Mémorial C numéro 77 du 9 septembre 1963.

II.- Que le capital social de la société anonyme "ER-SECURITIES (HOLDING) S.A.", prédésignée, s'élève actuellement à EUR 42.150.- (quarante-deux mille cent cinquante euros), représenté par 4.215 (quatre mille deux cent quinze) actions de EUR 10.- (dix euros) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Qu'il déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société " ER-SECURITIES (HOLDING) S.A."

IV.- Qu'il est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Qu'en tant que liquidateur, prend à sa charge la liquidation du passif et les engagements financiers, connus ou inconnus, de la société, qui devra être terminée avant toute appropriation de quelque manière que ce soit des actifs de la société en tant qu'actionnaire unique.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation de tous les certificats d'actions au porteur.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. RIES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, Relation: LAC/2007/24892. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Jean ELVINGER.

Référence de publication: 2008040038/211/39.

(080043414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Bilbaude S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 113.785.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth of February.

Before Ms Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Valdivia LBO Fund Limited, with registered office at Alexander House, 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, Guernsey GY1 3ZD, here represented by Mrs Meike LAKERVELD, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Guernsey on February 15th, 2008.

A copy of said proxy, having been signed "in varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state the following:

I.- The appearing party is the sole member (the Sole Member) of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of Bilbaude S. à r.l., having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.785, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, dated January 20th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 839 on April 27th, 2006 (the Company); and

II.- The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, each share having a par value of one twenty-five euro (EUR 25.-).

Thereupon, the Sole Member has requested the notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Member declares that the annual accounts of the Company for the financial year ending December 31st, 2007, are approved.

Second resolution

The Sole Member declares that the closing financial statements of the Company for the period from January 1st, 2008 until the date of the present resolutions are approved and resolves to dissolve the Company with immediate effect.

Third resolution

The Sole Member decides to appoint itself, the Sole Member of the Company, as liquidator of the Company.

Fourth resolution

The Sole Member, in its capacity as liquidator and legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company, and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time. The Sole Member further declares that it shall perform, register, execute or undertake any other step required in order to transfer to it all the assets and/or all outstanding liabilities (if any) of the Company.

Fifth resolution

The Sole Member further resolves that the Company is hereby liquidated and that the liquidation is closed.

Sixth resolution

The Sole Member resolves that full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

Seventh resolution

The Sole Member resolves that the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf février.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Valdivia LBO Fund Limited, avec siège social à Alexander House, 13-15 Victoria Raod, St. Peter Port, Guernsey GY1 3ZD, ici représentée par Madame Meike LAKERVELD, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donné à Guernsey le 15 février 2008.

Une copie de la procuration, signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La partie comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination Bilbaude S. à r.l., ayant son siège social au L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.785, constituée suivant acte de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 839 en date du 27 avril 2006 (la Société); et

II.- Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) divisés en cinq cents (500) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-).

Sur quoi, l'Associé Unique a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique déclare que les comptes annuels de la Société pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2007 sont approuvés.

Deuxième résolution

L'Associé Unique déclare que les compte de clôture de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2008 jusqu'à la date de la présente assemblée sont approuvés et décide de dissoudre la Société avec effet immédiat.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de se nommer lui-même, l'Associé Unique de la Société, en tant que liquidateur de la Société.

Quatrième résolution

L'Associé Unique, en sa capacité d'unique propriétaire de toutes les actions de la Société, déclare qu'il a reçu tous les actifs de la Société et assumera toutes les dettes (le cas échéant) de la Société en particulier celles cachées et inconnues au moment présent. L'Associé Unique déclare de plus qu'il exécutera, enregistrera ou entreprendra toute autre action requise afin de se transférer les actifs et/ou toutes les dettes existantes (le cas échéant) de la Société.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de plus que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est close.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide que décharge est donnée à tous les gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Septième résolution

L'Associé Unique décide que les comptes, documents et registres de la Société seront gardés durant une période de cinq ans au L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Le notaire soussignée, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est dressé en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date telle qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: M. Lakerveld et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2008, LAC/2008/9762. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008040033/5770/104.

(080043182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

**BRAPF GK S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BRAPF GK Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 131.148.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 mars 2008.
Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2008040133/239/13.

(080036825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2008.

Munroe K Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 117.325.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50954 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008040134/211/11.

(080036437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2008.

Terra Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 72.397.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 4 janvier 2007

- 1) Monsieur H. I. M. Bastiaan SCHREUDERS a démissionné de son mandat d'administrateur.
- 3) La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.
- 4) Monsieur Derk LEENDERS a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.
- 5) Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.
- 6) Monsieur Hans DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.
- 7) Mademoiselle Nancy BLEUMER, administrateur de sociétés, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.
- 8) La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 58545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Luxembourg, le 7.2.2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Terra Investments S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008040141/29/31.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN05952. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080036667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2008.

Elmar Klein S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9780 Wincrange, 76, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 103.754.

J'ai l'honneur de vous présenter ma démission comme gérant technique, que j'ai occupé dans l'entreprise ELMAR KLEIN depuis le 3 septembre 2007.

Warken, le 05.03.2008.

ROCHA BRITO DOMINGOS.

Référence de publication: 2008040132/8728/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO01786. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080035616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2008.

Skipness S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 88.604.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/03/08.

Signature.

Référence de publication: 2008040137/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00065. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080036488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2008.

Business Universal Company Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R.C.S. Luxembourg B 91.980.

Le bilan au 31.12.2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

18.02.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008040085/1750/12.

Enregistré à Diekirch, le 14 février 2008, réf. DSO-CN00068. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080028804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2008.

Pinemont Petroleum Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 101.084.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2008.

POUR COPIE CONFORME

M^e KRONSHAGEN / Signature

Référence de publication: 2008040100/289/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2008, réf. LSO-CN03877. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080030238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2008.

Multimediapress S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 12, rue de Larochette.
R.C.S. Luxembourg B 95.266.

Le bilan au 31.12.2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008040083/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04988. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080029193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2008.

Verdoso Management Company S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 133.463.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2008040130/7241/11.

(080034788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2008.

Wagner Entreprise Générale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 44.137.

Par la présente, je vous informe que je démissionne de mon mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de la société WAGNER ENTREPRISE GENERALE S.A., établie au 224, route d'Arlon, L-8010 STRASSEN et immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 44.137.

Luxembourg, le 21/12/2007.

Monsieur Alain VAN KASTEREN
Administrateur

Référence de publication: 2008040131/318/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN05029. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080035863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2008.

**Avanza Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. A Alpha S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.593.

EXTRAIT

- 1) En date du 15 janvier 2008, DH Andrew S.à r.l., associé de la Société, a changé sa dénomination en Avanza S.à r.l.
- 2) En date du 15 janvier 2008, Avanza S.à r.l. a transféré les parts sociales suivantes:
 - 1 part sociale ordinaire à DH Projects 2 Limited, une société à responsabilité limitée (limited company) de droit anglais, inscrite au Companies House sous le numéro 03639318 et ayant son siège social à 45, Pall Mall, Londres SW1Y 5JG, Royaume-Uni, et
 - 1 part sociale ordinaire à DH Projects 3 Limited, une société à responsabilité limitée (limited company) de droit anglais, inscrite au Companies House sous le numéro 04194504 et ayant son siège social à 45, Pall Mall, Londres SW1Y 5JG. Royaume-Uni.
- 3) En date du 16 janvier 2008, DH Management Bridgeco Limited a transféré les parts sociales suivantes:
 - 416.667 parts sociales ordinaires à Jesus Lopez-Torralba, né le 21 février 1959 à Madrid (Espagne), demeurant à C/ Begonias, 10 (Urb. Monteclaro), 28223 Pozuelo de Alarcón, Espagne, et
 - 166.666 parts sociales ordinaires à Valentin Alonso, né le 7 juin 1971 à Madrid (Espagne), demeurant à Avda de Seneca 37-2 ° 2, 28703, San Sebastián de Los Reyes, Espagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008040641/260/28.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2008, réf. LSO-CO02645. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Imagolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 40, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 102.344.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 mars 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008040265/202/12.

(080042723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

WhiteStones S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 124.585.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth of February.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Whitestones S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.585 and incorporated pursuant to a deed of Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, dated February 9, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 712 dated April 26, 2007 (the Company). The articles of association of the Company were amended for the last time on December 28, 2007 pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Maître Gérald Origer, avocat à la Cour, with professional address at Luxembourg.

The chairman appointed as secretary, Maître Grégory Beltrame, avocat, with professional address at Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer, Catherine Pogorzelski, avocat à la Cour, with professional address at Luxembourg, each of the chairman, secretary and scrutineer constituting the bureau of the Meeting.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I. The majority of the shareholders of the Company which is required to amend the Articles (as defined below), including limited shareholders (associé commanditaires) and the managing general shareholder (associé gérant commandité) of the Company (collectively referred to as the Shareholders), are represented and the number of their shares is shown on an attendance list, signed "ne varietur" by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The proxies of the represented Shareholders, after having been signed "ne varietur" by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, will also remain attached to the present deed.

II. As appears from the attendance list, five thousand four hundred eighty-eight (5,488) class A limited shares, six hundred eighty-six (686) class B limited shares and the seven hundred sixty-one (761) class C unlimited shares, representing the qualified majority of the share capital of the Company are represented at the Meeting so that the Meeting can validly deliberate and decide on all the items of the agenda of which the Shareholders have been beforehand informed.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. acknowledgement of the due fulfillment of the convening formalities and of the purpose of the Meeting;
2. approval, within the scope of article 69 of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended (the Law), of the decrease of the issued and subscribed share capital of the Company by a amount of EUR 31,000 in order

to bring it from its current amount of EUR 76,100 to EUR 45,100 by way of cancellation of 2,480 class A limited shares, 310 class B limited shares and 310 class C unlimited shares;

3. subsequent repayment of these shares at par value amounting to EUR 31,000 to Whitestones Services S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.586 being the managing general shareholder of the Company and the holder of the shares to be cancelled (the Managing General Shareholder);

4. approval of the subsequent amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company (the Articles) which shall henceforth read as follows:

"5.1. The issued and subscribed share capital of the Company is set at forty-five thousand one hundred euro (EUR 45,100) divided into:

a) four thousand fifty-nine (4,059) limited shares ("the Limited Shares"), with a nominal value of ten euro (EUR 10) each, held by the Limited Shareholders, consisting in (i) three thousand six hundred and eight (3,608) class A limited shares (the "A shares") and (ii) four hundred fifty-one (451) class B limited shares (the "B shares"), and

b) four hundred fifty-one (451) class C shares with a nominal value of ten euro (EUR 10) each held by the Unlimited Shareholders (the "C shares" or "Unlimited Shares").

5. authorization and power to proceed with the repayment of the shares to be cancelled at par value amounting to EUR 31,000 to the Managing General Shareholder in accordance with article 69 of the Law and further authorization and power to proceed with the amendment of the share register of the Company;

6. amendment of the definition of "First Closing Date" as set forth in the Articles; and

7. Miscellaneous.

After the foregoing agenda was duly examined and after deliberation, the Meeting unanimously resolve as follows:

First resolution

The Meeting resolves to acknowledge the due fulfillment of the convening formalities as well as of the purpose of the contemplated decrease of the share capital of the Company being to reallocate the shareholding ratio amongst the Shareholders.

Second resolution

The Meeting resolves to approve, within the scope of article 69 of the Law, the decrease of the issued and subscribed share capital of the Company by a amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) in order to bring it from its current amount of seventy-six thousand one hundred euro (EUR 76,100) to forty-five thousand one hundred euro (EUR 45,100) by way of cancellation of two thousand four hundred eighty (2,480) class A limited shares, three hundred and ten (310) class B limited shares and three hundred and ten (310) class C unlimited shares, currently held by the Managing General Shareholder.

Third resolution

As a result of the previous resolution, the Meeting resolves to approve the subsequent cancellation and repayment in cash of two thousand four hundred eighty (2,480) class A limited shares, three hundred and ten (310) class B limited shares and three hundred and ten (310) class C unlimited shares at par value representing an aggregate amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) to the Managing General Shareholder to be made in accordance with article 69 of the Law meaning that the Meeting resolves to have that repayment in cash postponed until date on which the conditions for repayment of shares cancelled laid down in article 69 of the Law are met.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

"5.1. The issued and subscribed share capital of the Company is set at forty-five thousand one hundred euro (EUR 45,100) divided into:

a) four thousand fifty-nine (4,059) limited shares ("the Limited Shares"), with a nominal value of ten euro (EUR 10) each, held by the Limited Shareholders, consisting in (i) three thousand six hundred and eight (3,608) class A limited shares (the "A shares") and four hundred fifty-one (451) class B limited shares (the "B shares"), and

b) four hundred fifty-one (451) class C shares with a nominal value of ten euro (EUR 10) each held by the Unlimited Shareholders (the "C shares" or "Unlimited Shares").

Fifth resolution

The Meeting resolves to authorize and as the case may be to empower any member of the board of directors of the Company (the Board), acting individually with full power of substitution, to proceed in the name and on behalf of the Company to the repayment in cash of two thousand four hundred eighty (2,480) class A limited shares, three hundred and ten (310) class B limited shares and three hundred and ten (310) class C unlimited shares at par value representing an aggregate amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) to the Managing General Shareholder in accordance with

article 69 of the Law meaning that this repayment shall be postponed until date on which the conditions for repayment of shares cancelled laid down in article 69 of the Law are met.

The Meeting further resolves to authorize and as the case may be empower, any member of the Board, acting individually and on behalf of the Shareholders, to proceed with the subsequent amendment of the share register of the Company to reflect the above decrease of the share capital of the Company and cancellation of shares in the Company.

Sixth resolution

In order to avoid misunderstanding on the interpretation of the Articles in case of entry of any new shareholder in the Company the Meeting resolves to amend the definition of "First Closing Date" in the definitions list of the Articles which shall henceforth be read as follows:

"First Closing Date: 30 September 2007"

Close of business

No further business being brought before the meeting, the Meeting is closed

Estimation of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000).

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they, as represented here above, signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille huit, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Whitestones S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.585 et constituée par acte notarié reçu par Maître Emile Schlessler, notaire résidant au Luxembourg, en date du 9 Février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 712 du 26 Avril 2007 (la Société). Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 28 Décembre 2007, par acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire résidant au Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Maître Gérald Origer, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Maître Grégory Beltrame, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg.

L'assemblée nomme comme scrutateur Maître Catherine Pogorzelski, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, le président, le secrétaire et le scrutateur constituant le bureau de la réunion.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. La majorité des actionnaires de la Société requise pour modifier les Statuts (tel que défini ci-dessous), y compris partie des actionnaires commanditaires et l'Associé Gérant Commandité de la Société (collectivement dénommés les Actionnaires), sont représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent est indiqué sur une liste de présence, signée "ne varietur" par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur", par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées aux présentes.

II. Ainsi qu'il apparaît sur la liste de présence, cinq mille quatre cent quatre vingt-huit (5,488) actions commanditaires de classe A, six cent quatre vingt six (686) actions commanditaires de classe B et les sept cent soixante et une (761) actions commanditées de classe C, représentant la majorité qualifiée du capital social de la Société est représenté à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre de jour, qui a été communiqué à l'avance aux actionnaires.

III. L'agenda de l'Assemblée est le suivant:

1. Prise de connaissance de l'accomplissement des formalités de convocation et de l'objet de l'Assemblée;
2. Approbation conformément à l'article 69 de la loi sur les Sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), de la réduction du capital social émit et souscrit de la Société de EUR 31,000 afin de le porter de son montant

actuel de EUR 76,100 à EUR 45,100 par voie d'annulation de 2,480 actions commanditaires de classe A, 310 actions commanditaires de classe B et 310 actions commanditées de classe C;

3. Remboursement subséquent de ces actions à leur valeur nominale s'élevant à EUR 31,000 à Whitestones Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.586, étant l'associé commandité de la Société et détenteur des actions à annuler (l'Associé Commandité);

4. Approbation de la modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société (les Statuts), lequel devra désormais être lu comme suit:

"5.1. Le capital social émis et souscrit est fixé à quarante cinq mille cent euros (EUR 45,100) représenté par:

a) quatre mille cinquante neuf (4,059) actions commanditaires (les "Actions Commanditaires"), ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, détenues par les actionnaires commanditaires, et consistant en (i) trois mille six cents huit (3,608) actions commanditaires de classe A (les "Actions de Classe A") et (ii) quatre cents cinquante et un (451) actions commanditaires de classe B (les "Actions de Classe B"), et

b) quatre cents cinquante et un (451) actions commanditées de classe C, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune détenue par l'Associé Commandité (les "Actions de Classe C" ou les "Actions de Commandité")."

5. Autorisation et pouvoir de procéder au remboursement des actions annulées à leur valeur nominale de EUR 31,000 à l'Associé Commandité, conformément à l'article 69 de la Loi et autorisation et pouvoir de procéder à la modification du registre des actionnaires de la Société;

6. Modification de la dénomination de la "Première Date de Clôture" comme déterminé dans les Statuts; et

7. Divers.

Après que l'agenda ait été dûment examiné et après délibération, l'Assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions comme suit:

Première résolution

L'Assemblée décide de prendre connaissance de l'accomplissement des formalités de la convocation, ainsi que l'objet de la réduction envisagée du capital social de la Société, afin de réallouer les actions proportionnellement parmi les actionnaires.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'approuver conformément à l'article 69 de la Loi, la réduction du capital social émis et souscrit de la Société d'un montant trente et un mille euros (EUR 31,000) pour le porter de son montant actuel de soixante seize mille cent euros (EUR 76,100) à quarante cinq mille cent euros (EUR 45,100) par voie d'annulation de deux mille quatre cents quatre vingt (2,480) actions commanditaires de classe A, trois cents dix (310) actions commanditaires de classe B et trois cents dix (310) actions commanditées de classe C, actuellement détenues par l'Associé Commandité.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée décide d'approuver l'annulation subséquente et le remboursement en numéraire de deux mille quatre cents quatre vingt (2,480) actions commanditaires de classe A, trois cents dix (310) actions commanditaires de classe B et trois cents dix (310) actions commanditées de classe C à leur valeur nominale, représentant un montant total de trente et un mille euros (EUR 31,000) à l'Associé Commandité à faire, conformément à l'article 69 de la Loi, signifiant que l'Assemblée décide que le remboursement en numéraire est reporté, jusqu'à la date à laquelle les conditions pour le remboursement des actions annulées, établies dans l'article 69 de la Loi, seront remplies.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, lequel devra désormais être lu comme suit:

"5.1. Le capital social émis et souscrit est fixé à quarante-cinq mille cent euros (EUR 45,100) représenté par:

c) quatre mille cinquante neuf (4,059) actions commanditaires (les "Actions Commanditaires"), ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, détenues par les actionnaires commanditaires, et consistant en (i) trois mille six cents huit (3,608) actions commanditaires de classe A (les "Actions de Classe A") et (ii) quatre cents cinquante et un (451) actions commanditaires de classe B (les "Actions de Classe B"), et

d) quatre cents cinquante et un (451) actions commanditées de classe C, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune détenue par l'Associé Commandité (les "Actions de Classe C" ou les "Actions de Commandité")."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser et, le cas échéant de donner pouvoir à chaque membre du Conseil d'Administration (le Conseil d'Administration), chacun agissant individuellement et avec pouvoir de substitution aux fins de procéder au nom de la Société au remboursement en numéraire des deux mille quatre cents quatre vingt (2,480) actions commanditaires de classe A, trois cents dix (310) actions commanditaires de classe B et trois cents dix (310) actions commanditées de classe C, à leur valeur nominale représentant un montant total de trente et un mille euros (EUR 31,000) à l'Associé

Commandité, conformément à l'article 69 de la Loi, signifiant que ce remboursement sera reporté jusqu'à la date où les conditions pour le remboursement des actions annulées, établies dans l'article 69 de la Loi, seront remplies.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser et le cas échéant de donner à chaque membre du Conseil d'Administration, chacun agissant individuellement et avec pouvoir de substitution pour procéder à la modification du registre des actionnaires de la Société, afin de refléter la réduction du capital de la Société et de l'annulation des actions de la Société.

Sixième résolution

Afin d'éviter des malentendus sur l'interprétation des Statuts en cas d'entrée d'un nouvel actionnaire dans la Société, l'Assemblée décide de modifier la définition de "Première Date de Clôture" dans la liste des définitions des Statuts de la Société, qui devra désormais être lu comme suit:

"Première Date de Clôture: 30 Septembre 2007"

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est clôturée

Frais estimation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont évalués à environ mille euros (EUR 1.000).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a parlé et comprend la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparaisant, celles-ci, telles que représentées ci-dessus, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Origer, G. Beltrame, C. Pogorzelski et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2008, LAC/2008/9758. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008040279/5770/231.

(080043106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Wamser - Energie-und Umwelttechnik Ingenieurgesellschaft G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 27.645.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé entre:

Société domiciliée: la société à responsabilité limitée WAMSER-ENERGIE UND UMWELTTECHNIK INGENIEUR-GESELLSCHAFT GmbH

établie et ayant son siège social à L-1628 Luxembourg

27, rue des Glacis, R.C. Luxembourg B 27.645

et

Domiciliataire: M^e Christian-Charles LAUER

Avocat à la Cour, 27, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg

a pris fin avec effet au 28 février 2008.

Fait à Luxembourg, le 28 février 2008.

Maître Christian-Charles LAUER.

Référence de publication: 2008040267/7044/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05210. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

chiroletzebuerg, chiropractic organisation Letzebuerg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-8079 Bertrange, 7, rue de Leudelange.

R.C.S. Luxembourg F 484.

Modification de l'article 3: siège de l'association étant fixé maintenant:

CHIROLETZEBUERG

Chiropractic Organization Luxemburg - C.O.L.

7, rue de Leudelange, L-8079 BERTRANGE, Grand-Duché de Luxembourg

Signature / Signature

Président / Secrétaire

Référence de publication: 2008040264/3905/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05651. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

**Inspiration Concept Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Living Tomorrow S.à r.l.).**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 134.773.

L'an deux mille huit, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

- 1) Monsieur Christian MERCKX, employé privé, demeurant à L-7525 Mersch, 25, rue de Colmar,
 - 2) Madame Valérie MERCKX, employée privée, demeurant à L-7525 Mersch, 25, rue de Colmar,
- tous deux ici représentés par Monsieur Frédéric DEFLORENNE, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé, datées du 21 février 2008.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société Living Tomorrow S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée suivant acte notarié en date du 13 décembre 2007, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 205 du 25 janvier 2008.

- Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la dénomination de la société en "INSPIRATION CONCEPT LUX S.à r.l."

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2.** La dénomination de la société sera INSPIRATION CONCEPT LUX S.à r.l."

Troisième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Luxembourg, 21, Cote d'Eich à L-1249 Luxembourg, 3, rue du Fort Bourbon.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ HUIT CENTS EUROS (800.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. DEFLORENNE, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 février 2008, LAC/2008/8104. — Reçu douze euros (EUR 12.-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008040278/220/40.

(080043263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

A & Z Service S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 63.386.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 25 février 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société A & Z SERVICE S.à r.l., dont le siège social au 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg a été dénoncé le 28 octobre 2002.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Claudine DE LA HAMETTE, premier juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Sigurdur Gudmannsson, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 17 mars 2008 au greffe de la dix-huitième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M^e Sigurdur Gudmannsson

Le liquidateur

Référence de publication: 2008040260/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

P.R.P., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 12, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 61.352.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008040212/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03552. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Distrilogie Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 77-79, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 109.305.

In the year two thousand and eight, on the sixth of March.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"DISTRIOLOGIE S.A.", a company incorporated as a société anonyme under the laws of France, having its registered office 12, rue des Frères Caudron, F-78147 Velizy VillaCoublay, France and registered with the trade and companies of Versailles, France, register under number 399041854,

duly represented by Mr Bart DUYSTERS, residing in 9 Fazantendal, B-1910 Kampenhout, by virtue of a proxy given in Luxembourg, February 25, 2008.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "DISTRIOLOGIE LUXEMBOURG", a société à responsabilité limitée, having its registered office in Luxembourg, registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg, under the number B 109305, incorporated pursuant to a notarial deed on 1 July 2005, published in the Mémorial C, number 1183 of 10 November 2005. The articles of incorporation have been modified pursuant to a deed of the undersigned notary on 23 December 2005, published in the Mémorial C, number 849 of April 28, 2006.

The appearing party took the following resolution:

43435

Resolution

The partner decides to transfer the registered office from L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal to L-8308 Capellen, 77-79, parc d'Activités.

As a consequence, the first paragraph of article 5 is amended and now reads as follows:

" **Art. 5. (first paragraph).** The registered office is established in Capellen."

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Belvaux, in the office on the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of person appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

"DISTRIOLOGIE S.A.", une société constituée sous la forme d'une société anonyme de droit français, ayant son siège social au 12, rue des Frères Caudron, F-78147 Velizy VillaCoubly, France et enregistrée au registre de commerce de Versailles, France, sous le numéro 399041854,

dûment représentée par Monsieur Bart DUYSTERS, demeurant au 9 Fazantendal, B-1910 Kampenhout, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 25 février 2008.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est le seul associé de la société anonyme "DISTRIOLOGIE LUXEMBOURG", société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 109 305, constituée suivant acte notarié en date du 1^{er} juillet 2005, publié au Mémorial C, numéro 1183 du 10 novembre 2005. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 décembre 2005, publié au Mémorial C, numéro 849 du 28 avril 2006.

L'associé unique de la Société prend la résolution suivante:

Résolution

L'associé décide de transférer le siège social de L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal à L-8308 Capellen, 77-79, parc d'Activités.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

" **Art. 5. (premier alinéa).** Le siège est établi à Capellen."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. DUYSTERS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 mars 2008, Relation: EAC/2008/3546. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008040281/239/71.

(080043038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Café Am Kundel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6670 Mertert, 35, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 26.764.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008040202/2399/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04483. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Café Am Kundel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6670 Mertert, 35, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 26.764.

Le bilan au 3 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008040201/2399/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04484. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Retail France Investissement 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 103.001.

In the year two thousand and seven on the eleventh day of December.

Before the undersigned Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned,

Retail France Investissement 1 S.A., a Luxembourg public limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 102.957 (the "Sole Shareholder") here represented by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10th, December 2007.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Retail France Investissement 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 103.001 and whose Articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") under number 1200, page 57584 dated 24 November 2004 (the "Company"). The Articles of the Company were amended for the last time by a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 29 November 2006 published in the Mémorial under number 178, page 8528 dated 14 February 2007.

The provisions of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 as amended (the "1915 Law") regarding the mergers have been fulfilled:

(a) Publication on 29 October 2007 of the merger plan in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 2444, one month before the date of the general meetings convened to decide on the merger plan.

(b) Drawing up of a written report by the board of managers of each of the merging companies explaining the merger plan and in particular the share exchange ratio.

(c) Drawing up of a report by an independent expert, Interaudit S.à r.l. ("Interaudit") with its registered office at 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, appointed pursuant to a resolution of the Board of Managers of the Company dated 21 September 2007, pursuant to a decision of the judge of the "tribunal d'arrondissement" and adopted in accordance with Article 266 of the 1915 Law.

(d) Deposit of the documents required by Article 267 of the 1915 Law at the registered office of the Company one month before the date of the general meetings of the merging companies.

A copy of the reports mentioned at point b) and c) will be annexed to the present deed.

After the Sole Shareholder stated the foregoing, it takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 16 of the articles of association of the Company (the "Articles"):

First resolution

The Sole Shareholder declared that it had knowledge of the merger plan relating to the merger of Retail France Investissement 1 S.A., prenamed (the Sole Shareholder or the "Absorbed Company") with the Company.

The merger will be implemented by the contribution of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company, without exception and reserve, to the Company.

The Sole Shareholder noted that the merger plan has been executed by the Board of Managers of the Absorbed Company on 18 October 2007 and had been published in the Mémorial number 2444 of 29 October 2007, in accordance with Article 262 of the 1915 Law.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to approve the merger plan of the Company as published in the Mémorial number 2444 of 29 October 2007 in all its provisions and in its entirety, without exception and reserve.

The Sole Shareholder further resolved to realize the merger of the Company by the contribution, following the dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company, without exception and reserve, and including notably the Company's initial one hundred (100) shares each with a nominal value of one hundred twenty-five Euros (EUR 125) (the "Initial Shares") to the Company.

The Sole Shareholder resolved to approve the transfer of all its assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company and the conditions of issue of new shares, all in accordance with the exchange ratio as published in the Mémorial number 2444 of 29 October 2007.

From an accounting and fiscal point of view, the merger will be effective as from 1 January 2007 as provided for in the merger plan.

The new shares of the Company shall carry the right to participate in any distribution of profits of the Company as from 1 January 2007.

The newly issued shares will be in registered form and their inscription in the shareholders' register of the Company will occur on the day of the present deed.

According to Article 266 of the 1915 Law, Interaudit, acting as independent expert for the Company, appointed pursuant to a resolution of the board of managers of the Company dated 21 September 2007, and pursuant to a decision of the judge of the "tribunal d'arrondissement", examined in its written report the merger plan and the share exchange ratio being of 0.1458 new shares in the Company in exchange for 1 share of the Absorbed Company.

The following was stated in the Interaudit report:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- The exchange ratio described in the merger proposal is not relevant and reasonable;
- The valuation method adopted for the determination of the exchange ratio is not appropriate in the circumstances."

The report is annexed to the present deed.

Third resolution

After careful consideration, the Sole Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of fifty-six thousand five hundred Euros (EUR 56,500), in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to sixty-nine thousand Euros (EUR 69,000) by the issue of four hundred fifty-two (452) shares with a nominal value of one hundred twenty-five Euros (EUR 125) each, together with a share premium of sixty Euros (EUR 60) in consideration of the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company, including notably the Initial Shares, to the Company.

Subscription - Payment

Thereupon intervened Grosvenor Retail European Properties II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 101.510 ("GREP II") through its proxyholder Régis Galiotto, prenamed, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10th, December 2007, declares to subscribe to the ownership of the four hundred fifty-two (452) shares with a nominal value of one hundred twenty-five Euros (EUR 125) each, together with a share premium of sixty Euros (EUR 60) as a consequence of the merger between the Company and the Absorbed Company.

The Company declares moreover that this contribution in kind of all assets and liabilities by way of merger between two Luxembourg companies qualifies under capital duty exemption according to article 4-1 of the law of 29 December 1971, as amended.

Further to the merger and the dissolution of the Absorbed Company, GREP II has become the sole shareholder of the Company as a consequence which the term "Sole Shareholder" shall be deemed to refer to GREP II for the remainder of this deed

Fourth resolution

Further to the merger and the dissolution of the Absorbed Company, the Sole Shareholder resolved to cancel the Initial Shares with immediate effectiveness.

As a result of the aforesaid cancellation, the Company's share capital shall be decreased by an amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500).

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles which shall now read as follows:

"The Company's subscribed share capital is fixed at fifty-six thousand five hundred Euros (EUR 56,500), represented by four hundred fifty-two (452) shares of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125) per share each."

Sixth resolution

The Sole Shareholder noted that the merger is effective, from an accounting and fiscal point of view, as from 1 January 2007 without prejudice to the provisions of Article 273 of the 1915 Law regarding the effects of the merger towards third parties.

Statements

The undersigned notary stated, the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Company and the Absorbed Company and the merger plan.

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this merger are estimated at approximately 6,200.- Euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

WHEREOF the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le onze décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Retail France Investissement 1 S.A., une société anonyme constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B.102.957 (l'"Associé Unique") ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 décembre 2007.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associée unique de Retail France Investissement 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 103.001 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1200, page 57584 en date du 24 novembre 2004 (la "Société"). Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Joseph ELVINGER, susmentionné, le 29 novembre 2006 publiés au Mémorial numéro 178, page 8528 en date du 14 février 2007.

Les dispositions de la loi luxembourgeoise sur les sociétés du 10 août 1915 (la "Loi de 1915") sur les sociétés commerciales relatives aux fusions telles que modifiées ont été accomplies:

(a) Publication le 29 octobre 2007 du plan de fusion dans le Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 2444, soit un mois avant la date des assemblées générales convoquées afin de décider sur le plan de fusion.

(b) Elaboration d'un rapport écrit par le conseil de gérance de chacune des sociétés fusionnantes expliquant le plan de fusion et en particulier le ratio d'échange des parts sociales.

(c) Elaboration d'un rapport par un expert indépendant, Interaudit S.à r.l. ("Interaudit") ayant son siège social au 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, nommé conformément à une résolution du Conseil de gérance de la Société datée du 21 septembre 2007, conformément à une décision du juge du tribunal d'arrondissement et adoptée conformément à l'Article 266 de la Loi de 1915.

(d) Dépôt des documents requis par l'Article 267 la Loi de 1915 au siège social de la Société un mois avant la date des assemblées générales des sociétés fusionnantes.

Une copie des rapports mentionnés au point b) et c) sera annexée au présent acte.

Après acceptation de ce qui précède par l'Associé Unique, il a pris les résolutions suivantes conformément à l'article 16 des statuts de la Société (les "Statuts"):

Première résolution

L'Associé Unique a déclaré qu'il avait pris connaissance du plan de fusion de la Société par l'acquisition de Retail France Investissement 1 S.A., sus-mentionnée (la "Société Absorbée") par la Société.

La fusion sera réalisée par l'apport de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée, sans exception, ni réserve, à la Société.

L'Associé Unique a constaté que le plan de fusion a été exécuté par le Conseil de gérance de la Société Absorbée le 18 octobre 2007 et a été publié au Mémorial numéro 2444 en date du 29 octobre 2007, conformément à l'Article 262 de la Loi de 1915.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'approuver le plan de fusion de la Société, tel que publié au Mémorial numéro 2444 du 29 octobre 2007 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exception, ni réserve.

L'Associé Unique a décidé, en outre, de réaliser la fusion de la Société par le transfert, suivant dissolution mais sans liquidation, de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée, sans exception, ni réserve, y compris notamment les cent (100) parts sociales initiales de la société d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (EUR 125) (les "Parts Sociales Initiales") à la Société.

L'Associé Unique a décidé d'approuver l'attribution de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société et les conditions d'émission des nouvelles parts sociales, conformément au ratio d'échange tel que publié au Mémorial numéro 2444 du 29 octobre 2007.

D'un point de vue comptable et fiscal, la fusion prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2007, telle que prévu dans le plan de fusion.

Les nouvelles parts sociales de la Société donneront droit de participer à toute distribution de bénéfices de la Société à partir du 1^{er} janvier 2007.

Les nouvelles parts sociales émises seront nominatives et leurs inscriptions dans le registre des associés de la Société se réaliseront à la date du présent acte.

Conformément à l'Article 266 de la Loi de 1915, Interaudit, agissant en sa qualité d'expert indépendant pour le compte de la Société, nommé suite à une résolution du conseil de gérance de la Société datée du 21 septembre 2007 et suite à une décision du juge du tribunal d'arrondissement, a examiné dans son rapport écrit son plan de fusion et le ratio d'échange des parts sociales étant de 0,1458 nouvelle part sociale de la Société échangées contre 1 part sociale de la Société Absorbée.

Le rapport de Interaudit a établi ce qui suit:

"Fondé sur notre examen, il n'y a pas d'indice conduisant à penser que:

- Le ratio d'échange décrit dans le plan de fusion n'est pas pertinent et raisonnable.
- La méthode d'évaluation choisie pour la détermination du ratio d'échange n'est pas appropriée dans ces circonstances."

Le rapport est annexé au présent acte.

Troisième résolution

Après avoir revu avec une attention particulière, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société pour cinquante-six mille cinq cent Euros (EUR 56.500), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) à soixante-neuf mille Euros (EUR 69.000) par l'émission de quatre cent cinquante-deux (452) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euro (EUR 125) chacune, plus une prime d'émission de soixante Euros (EUR 60) en considération du transfert de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée, y compris notamment les Parts Sociales Initiales, à la Société.

Souscription - Paiement

Suite à quoi Grosvenor Retail European Properties II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.510 ("GREP II"), par son représentant Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 décembre 2007, déclare

souscrire à la propriété de quatre cent cinquante-deux (452) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euro (EUR 125) chacune, plus une prime d'émission de soixante Euros (EUR 60) en conséquence de la fusion entre la Société et la Société Absorbée.

La Société déclare en outre que cet apport en nature de tous actifs et passifs suite à la fusion de deux sociétés luxembourgeoises tombe sous l'exemption du droit d'apport conformément à l'Article 4-1 de la Loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée.

En conséquence de la Fusion et de la dissolution de la Société Absorbée, GREP II est devenue l'associé unique de la société de sorte que le terme "Associé Unique" réfère à GREP II pour la suite de cet acte.

Quatrième résolution

A la suite de la Fusion et de la dissolution de la Société Absorbée, l'Associé Unique a décidé d'annuler les Parts Sociales Initiales avec effet immédiat.

En conséquence de l'annulation précédemment énoncée, le capital social de la Société doit être réduit d'un montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12,500).

Cinquième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts qui se lira comme suit:

"Le capital social souscrit est fixé à cinquante-six mille cinq cent Euros (EUR 56.500) représenté par quatre cent cinquante-deux (452) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées."

Sixième résolution

L'Associé Unique a constaté que la fusion prendra effet, d'un point de vue comptable et fiscal, à partir du 1^{er} janvier 2007 sans préjudice des dispositions de l'Article 273 de la Loi de 1915 relatives aux effets de la fusion vis-à-vis de tierces personnes.

Constatation

Le notaire soussigné constate, l'existence et la légalité des actes et des formalités de la fusion exécutée par la Société et la Société Absorbée et le plan de fusion.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelques formes que ce soit, incombant à la Société en raison de cette fusion sont évalués à approximativement à 6.200.- Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, SUR QUOI le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante et dont le notaire connaît le nom, prénom, état civil et résidence, la personne pré mentionnée a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 14 décembre 2007, Relation: LAC/2007/40866. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 janvier 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008040288/211/242.

(080043135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.